

Appel à projets **ECOPHYTO MATURATION**

Édition 2023

Liste des projets sélectionnés (par ordre alphabétique) :

Acronyme et titre du projet	Coordinateur / Coordinatrice
AGIR - AGIR sur le comportement des pucerons pour réduire la transmission virale de la jaunisse de la betterave sucrière	Audrey FABAREZ
BIOCOSMA - Biocontrôle contre la sésamie du maïs <i>Sesamia nonagrioides</i> à l'aide de l'auxiliaire <i>Cotesia typhae</i>	Jacques FRANDON
BIOSPRAYTECH - Evaluation expérimentale de précision à la ferme pour améliorer les procédés d'application et l'efficacité du biocontrôle des maladies en viticulture	Olivier NAUD
CapCydia - Formulations Innovantes par encapsulation de nématodes entomopathogènes pour un usage contre le carpocapse du pommier, <i>Cydia pomonella</i>	Julien CAMBEDOUZOU
DEBAAT - Développement d'un nouvel agent de biocontrôle pour lutter contre la contamination en aflatoxine B1 dans les cultures de maïs pour une agriculture durable	Florence MATHIEU
DEREBIO - Désinhibition des réponses immunitaires de la vigne : une stratégie innovante pour optimiser l'efficacité du biocontrôle	Stéphane BOURQUE
INSECTRON - Faisabilité et intérêts d'un chauffage par micro-ondes pour désinsectiser des céréales stockées	Marine CABACOS
SaveTuber - Formulation d'un agent bactérien de biocontrôle pour lutter contre plusieurs pathogènes et maladies de la pomme de terre	Denis FAURE

Liste complémentaire :

Acronyme et titre du projet	Coordinateur / Coordinatrice
1. VITITAPE - Module de détection précoce de la sporée comme outil pour rationaliser l'usage de produits phytosanitaires dans la vigne	Sylvain BONNEFOND
2. PHYTOZ - Evaluation de l'application d'Eau Ozonée comme alternative aux produits phytosanitaires dans le cadre de la protection des cultures	Axel CANADO

Ces projets issus du processus de sélection font l'objet de vérifications administratives et financières par l'ANR, principalement liées à la compatibilité/régularité des aides au regard de la réglementation européenne. Les décisions de financement sont donc conditionnées par les résultats de ces analyses et vérifications et sont matérialisées par la signature de conventions attributives d'aide entre l'ANR et chacun des bénéficiaires (personnes morales récipiendaires des subventions).

Paris, le 21/09/2023

Le Président Directeur Général
Thierry DAMERVAL